



**MAISON DE RETRAITE
DE ROSIÈRES-AUX-SALINES**

Rue du Paquis des Toiles
54110 Rosières-aux-Salines
Téléphone 03 83 48 80 00
Fax 03 83 48 12 52

3

TARIFS HEBERGEMENT ET DEPENDANCE au 1^{er} juillet 2018

Tarifs arrêtés par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
par décision d'autorisation budgétaire

Prix de journée HEBERGEMENT	Prix de journée DEPENDANCE *	TOTAL JOURNALIER à la charge du résident	TOTAL MENSUEL sur la base d'un mois de 30 jours
49,44 €	5,57 €	55,01 €	1 650,30 €

* Pour les résidents affiliés au Conseil Départemental de Meurthe & Moselle, seul le GIR 5-6 est facturé (ticket modérateur).

Les prix s'entendent TTC, par personne, et incluent l'hébergement, la restauration, le lavage du linge personnel (préalablement marqué par la famille) et la fourniture du matériel de soins.

Le tarif journalier pour les **résidents de moins de 60 ans** est de **55,01 €**.

Le **montant de l'APA** (allocation personnalisée d'autonomie) est **versé directement à l'établissement**.

Sont exclus de ce dispositif : les résidents de moins de 60 ans, les résidents bénéficiaires de l'APA hors département de Meurthe et Moselle, les résidents ayant un revenu mensuel supérieur à 2447,55 €.

	Tarif journalier DEPENDANCE		
	Coût réel	Prise en charge par l'APA	Reste à la charge du résident
GIR 1-2	20,67 €	15,10 €	5,57 €
GIR 3-4	13,12 €	7,55€	5,57 €
GIR 5-6	5,57 €	0 €	5,57 €

* Pour les résidents hors département 54 ou ne bénéficiant pas de l'APA et les résidents ayant un revenu mensuel supérieur à 2447,55 €, le tarif dépendance réel est applicable sur la base des Groupes Iso-Ressources (GIR) de la Grille AGGIR

Tarif journalier applicable pour la réservation de la chambre ou en attente de libération

Prix de journée RESERVATION	29,44 €
------------------------------------	----------------

Tarif journalier applicable en cas d'absence

Absence pour HOSPITALISATION ou CONVENANCE PERSONNELLE	Prix de journée HEBERGEMENT	Prix de journée DEPENDANCE	TOTAL JOURNALIER à la charge du résident
de - de 72 H	49,44 €	0 €	49,44 €
de + 72 H (3 nuitées)	49,44 € - 20 € **/ jour à partir du 1 ^{er} jour d'absence	0 €	29,44 €

** forfait hospitalier de 20 € = participation financière du résident aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation à l'hôpital ou clinique (15 € en secteur de psychiatrie)



**MAISON DE RETRAITE
DE ROSIÈRES-AUX-SALINES**

Rue du Paquis des Toiles
54110 Rosières-aux-Salines
Téléphone 03 83 48 80 00
Fax 03 83 48 12 52

TARIFS AUTRES SERVICES

Selon la délibération du Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2017

Frais de reproduction de clé	17,00 €
Repas servis aux accompagnants	8,70 €
Libération de la chambre après décès	50,00 €
Abonnement téléphonique mensuel (site Rosières uniquement)	13,30 €
Photocopie recto format A4 (l'unité)	0,20 €